



**OBTENIR UN DEVIS**

☎ 06 67 16 32 11 (Marie Pierre RECARTE)

✉ [accueilchrysalide.formations@gmail.com](mailto:accueilchrysalide.formations@gmail.com)

**Méthode d'élaboration d'une formation sur mesure**

1. DIAGNOSTIC	2. DEVIS	3. MISE EN ŒUVRE	4. EVALUATION
» Entretien	» Pédagogie	» Session formation	» Suivi
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'entretien permet de comprendre le contexte de votre démarche ;</li> <li>▪ L'entretien permet d'identifier le profil des participants à la formation ;</li> <li>▪ L'entretien permet de définir les objectifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluer le nombre d'heures de formation nécessaires ;</li> <li>▪ Définir le programme et élaborer les supports pédagogiques ;</li> <li>▪ Déterminer la date et le lieu qui vous conviennent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dispenser une formation interactive à partir du diagnostic ;</li> <li>▪ Transmettre des méthodes opérationnelles adaptées à partir des besoins recensés ou mis en évidence lors de la session.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluer la formation ;</li> <li>▪ Suivre l'évolution de vos besoins et y apporter des solutions pendant toute la durée du suivi définie lors du diagnostic.</li> </ul>

**Formation sur mesure – Fusion entre AI**

1. DIAGNOSTIC	2. PRÉCONISATIONS	3. MISE EN ŒUVRE	4. SUIVI
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cette formation s'adresse aux AI qui ont un projet de fusion avec une autre AI ;</li> <li>▪ La formation initiale peut se poursuivre par l'accompagnement des structures tout au long du processus de fusion.</li> </ul> <p><b>Prévoir une formation sur la mise à jour des statuts avant la réalisation de la fusion</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La formation initiale se déroule sur une journée.</li> <li>▪ L'accompagnement suit le rétroplanning de la fusion remis lors de la première journée de formation.</li> <li>▪ La durée d'une procédure de fusion dépend de la « taille » des AI, du nombre de salariés concernés et de la nécessité ou non de nommer un commissaire à la fusion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Journée formation initiale : travail à partir d'un questionnaire remis aux 2 structures selon l'avancement du projet.</li> <li>▪ Accompagnement : Organisation de réunions de travail (sur des demi-journées) pour traiter chaque point du projet de fusion et arriver à harmoniser les pratiques des 2 structures initiales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A l'issue de la journée initiale, remise d'un rétroplanning réalisé à partir des questionnaires.</li> <li>▪ Accompagnement Chaque demi journée de travail fait l'objet d'un compte rendu. La synthèse des comptes rendus donne lieu au projet final de fusion.</li> </ul>